



Plan d'eau pour la pêche à la journée Réserve faunique de Matane 2019	Dates - période(s) d'exploitation du plan d'eau			Nombre de chaloupes en location durant cette période par jour			Espèce	quotas/ pers / jrs	Superficie du lac ha	Moteurs autorisés / cv minimum recommandé et maximum autorisé					Portage	Traversée du plan d'eau	Distance de traversée (minutes)	Distance en KM du poste d'accueil	Poste d'accueil	Type de véhicule	VTT autorisé
	Ouverture	Fermeture	nombre d'embarcation(s) maximum en réservation pour la période	Embarcation SEPAQ	Embarcation PERSONNELLE	Pêche à GUÉ				Électrique	Propane	Essence	Minimum nécessaire recommandé	Maximum							
BONAFEUL, LUMPHI, MANET	31-mai	02-sept	N / A		2		Ombie de fontaine	10	5	x	x	x		9,9 cv	0-10 minutes (moyen)		20 km	John	VUS	Oui	
CHANDLER 2	24-mai	02-sept	N / A		2		Ombie de fontaine	10	4	x	x	x		9,9 cv			25 km	John	VUS	Non	
CHANDLER 1	24-mai	02-sept	N / A		2		Ombie de fontaine	10	9	x	x	x		9,9 cv			23 km	John	VUS	Non	
DUVIVIER	24-mai	02-sept	N / A	3			Ombie de fontaine	10	123	x	x	x	2 cv	9,9 cv			14 km	John	VUS	Non	
DE LA TÊTE	24-mai	02-sept	N / A		2		Ombie de fontaine	10	39	x	x	x		9,9 cv			38 km	John	VUS	Non	
JOHN	31-mai	02-sept	N / A		1		Ombie de fontaine	10	3	x	x	x		9,9 cv			17 km	John	VUS	Non	
GUNN 3	24-mai	02-sept	N / A		2		Ombie de fontaine	10	9	x	x	x		9,9 cv			32 km	John	VUS	Non	
GUNN 1	24-mai	02-sept	N / A		2		Ombie de fontaine	10	15	x	x	x		9,9 cv			32 km	John	VUS	Non	
MARTEL	24-mai	02-sept	N / A	2			Ombie de fontaine	10	36	x	x	x	2 cv	9,9 cv			25 km	John	VUS	Non	
MATANE*	24-mai	02-sept	N / A	1	4		Ombie de fontaine / touladi	10 / 2	157	x	x	x	2 cv	illimité			26 km	John	Voiture	Non	
LE CLERCQ	24-mai	02-sept	N / A		4		Ombie de fontaine	10	30	x	x	x		9,9 cv			34 Km	John	VUS	Non	
MIUS **	31-mai	07-juil	N / A		1		Ombie de fontaine	10	29	x	x	x		9,9 cv			16 km	John	VUS	Non	
	04-août	02-sept	N / A		1		Ombie de fontaine	10	29	x	x	x		9,9 cv			16 km	John	VUS	Non	
TOURBE (EN)	24-mai	02-sept	N / A		2		Ombie de fontaine	10	7	x	x	x		9,9 cv			29 km	John	VUS	Non	
RUISSEAU PERDRIX	15-juin	02-sept	N / A			10	Ombie de fontaine	15									44 km	John	VUS	Non	
RUISSEAU DUNIÈRE	15-juin	02-sept	N / A			10	Ombie de fontaine	15									50 km	John	VUS	Non	

*Lac Matane : Rampe de mise à l'eau (secteur sud) pour les pêcheurs avec embarcation personnelle

**Lac Mius : Non disponible à la pêche pour la période comprise entre le 11 juillet et le 4 août 2018 en raison d'une fraie hâtive

Les périodes d'ouverture et le nombre de places offertes sont sujets à changement sans préavis.
En saison, ces informations peuvent être mises à jour régulièrement.

Dernière mise à jour : 6 mars 2019